

RAPPORT ANNUEL 2024



ÉDITO



CYRIL DEvesa
Président du SYBERT

« L'art de la réussite consiste à savoir s'entourer des meilleurs. » J.F Kennedy

Le SYBERT doit donc rassembler un nombre non négligeable de personnes aux grandes qualités.

Le problème, lorsqu'on est bon, c'est de le rester. Notre territoire a beau être remarquable au niveau national et ses usagers des super-héros du geste de tri, il faut garder l'avance entretenue depuis tellement d'années.

Le SYBERT organise donc régulièrement des actions d'interconnaissance comme lors des portes ouvertes ou de la Semaine européenne de réduction des déchets (SERD). Ces rencontres connaissent un vrai succès et réunissent des concitoyens curieux. Les agents du SYBERT y partagent leur passion et aident à comprendre les nombreux métiers indispensables à la collecte et au traitement des déchets. En 2024, nous sommes allés plus loin dans la volonté, qui est la nôtre, de partager la connaissance avec les usagers. Pour ce faire, nous avons inauguré un espace pédagogique, à la hauteur de notre ambition de transmettre, échanger, former.

En 2024, nous avons affirmé un geste symbolique important, celui du changement d'appellation de nos seize déchetteries en éco-centres. Les mots ont un sens et il nous semblait incontournable, à notre époque, de considérer le déchet comme une ressource et non plus comme une matière encombrante, dont il faut se débarrasser. Sur les éco-centres, le geste de tri est étendu, les déchets verts deviennent du compost,

la vie des agents et des usagers est améliorée par des mises en valeur environnementales, certains matériaux sont récupérables et réutilisables, etc.

Le SYBERT poursuit son chemin d'innovation en expérimentant deux actions mêlant service aux usagers, soutien aux structures de l'Économie sociale et solidaire et préoccupation environnementale. La première donne aux propriétaires « encombrés » de pommes, la possibilité de presser leurs fruits, de conserver la moitié du jus obtenu et d'offrir l'autre moitié à la Banque Alimentaire. Voilà une action où toutes les parties prenantes sortent gagnantes. La seconde est un broyeur mobile dans les communes du SYBERT. Ce nouveau service permet de fournir aux habitants du broyat et de désengorger les plateformes de déchets verts des éco-centres.

Toutes ces actions sont rendues possibles par les bons résultats du SYBERT. Comme vous le découvrirez dans ce rapport, les choix portés par l'équipe et le Bureau s'avèrent judicieux et permettent de réduire, une fois encore, la contribution appelée aux adhérents, leur laissant la possibilité de mieux accompagner les usagers. Je n'oublie pas que ces résultats ne seraient pas atteints sans l'investissement précieux et entier des hommes et des femmes, qui composent les équipes du SYBERT.

SOMMAIRE

- 4 Le SYBERT en quelques mots
- 7 Finances
- 10 Temps forts 2024
- 12 2024 en chiffres
- 14 Zoom sur...

Réduire les déchets/informer

- 15 Prévention
- 18 Communication

Valoriser/recycler

- 20 Compostage
- 22 Éco-centres
- 24 Tri & valorisation matière
- 26 Tri des encombrants valorisables issus des éco-centres
- 27 Valorisation énergétique
- 30 Prévisions 2025



LE SYBERT EN QUELQUES MOTS

Les compétences du SYBERT

Le SYBERT est un établissement public en charge du traitement des déchets de ses trois communautés membres. Celles-ci ont gardé la compétence « collecte des déchets » et ont délégué la partie « traitement » au SYBERT. Le SYBERT gère le transfert, le tri et le traitement des déchets grâce à divers équipements et installations :



Au-delà de sa compétence « traitement », le SYBERT mène des actions de...

- prévention par la sensibilisation** à la réduction des déchets et l'accompagnement de projets d'économie circulaire,
- développement du compostage** individuel et collectif en pied d'immeuble.



84 personnes employées par le Grand Besançon Métropole et mises à disposition du SYBERT via une convention. Elles sont réparties sur 3 sites et 16 éco-centres.

29 femmes **55** hommes

Éco-centres
 Centre de tri
 UVE
 Installation tri-massification

45 délégués titulaires issus des 3 collectivités membres et 45 suppléants siègent au SYBERT. Les délégués titulaires :

3 de la Communauté de communes Val Marnaysien (CCVM)

9 de la Communauté de communes Loue Lison (CCLL)

33 de la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole (GBM)

3 collectivités

161 communes

230 092 habitants

1 250 KM² soit environ 1/3 du département du Doubs

ORGANISATION POLITIQUE DU SYBERT



Cyril Devesa
Président du SYBERT

Jean-Marc Bousset
1^{er} Vice-président, en charge des finances

Nadine Dussaucy
2^e Vice-présidente, en charge de la communication

Olivier Legain
3^e Vice-président, en charge de la prévention

Claudine Caulet
4^e Vice-présidente, en charge de la valorisation organique

Jean-Claude Stadelmann
5^e Vice-président, en charge des éco-centres zone 1

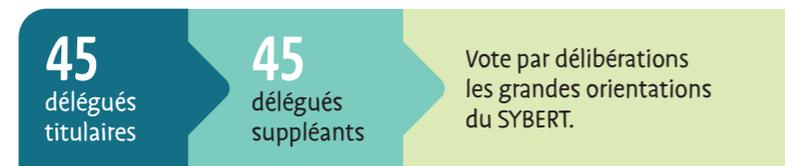
Didier Aubry
6^e Vice-président, en charge des éco-centres zone 2

André Terzo
7^e Vice-président, en charge du tri

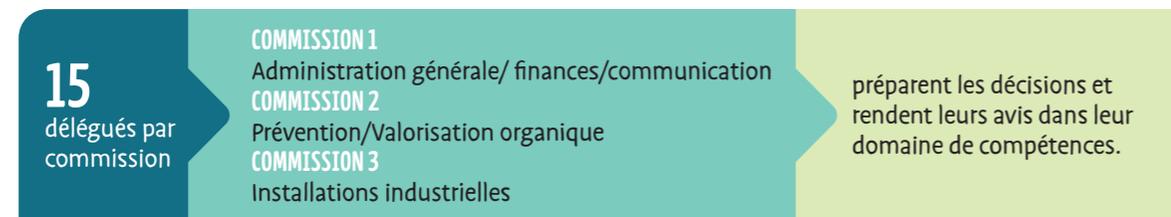
Anthony Nappéz
8^e Vice-président, en charge de la valorisation énergétique

L'organisation politique du SYBERT s'articule autour de différentes instances :

COMITÉ SYNDICAL



3 COMMISSIONS



BUREAU



FINANCES

Dépenses réalisées en 2024

Le SYBERT est un établissement public sans fiscalité propre. Ce sont donc les collectivités adhérentes, qui concourent essentiellement à son financement.

28,8 M€
de dépenses
réalisées en 2024

Fonctionnement

22 357 367 €
de dépenses

27 323 131 €
de recettes

Investissement

6 445 016 €
de dépenses

4 316 842 €
de recettes



Comment est financé le SYBERT ?

Les contributions des communautés adhérentes sont appelées, soit à l'habitant pour financer les compétences Administration générale, Prévention, Compostage et Éco-centres, soit à la tonne pour le traitement des déchets par le centre de tri ou l'unité de valorisation énergétique. Elles représentent 52,16 % des recettes de fonctionnement. Depuis plusieurs années le SYBERT s'efforce à diversifier ses revenus, afin de limiter la part des contributions de ses adhérents, dans ses recettes globales de fonctionnement. Ainsi, ces dernières années, cette part a baissé, passant de 80 % en 2008 à 52,16 % en 2024.

PART DES CONTRIBUTIONS DES ADHÉRENTS DANS LES RECETTES GLOBALES DE FONCTIONNEMENT

52,16 %

par les contributions des adhérents selon deux modes de calcul :

À L'HABITANT

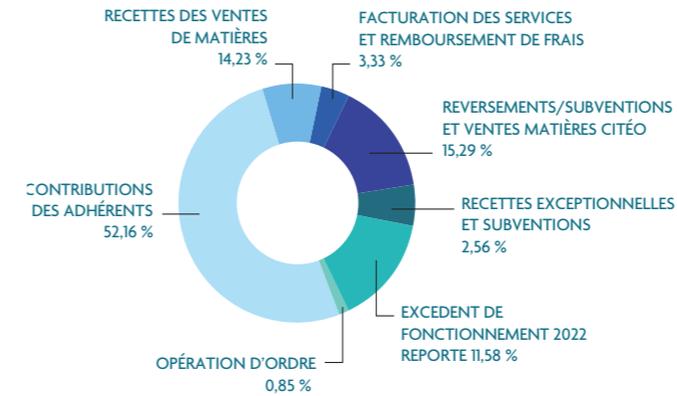
(population INSEE) pour financer les compétences administration générale, communication, prévention, compostage et éco-centres.

À LA TONNE

pour les déchets traités par le centre de tri et l'unité de valorisation énergétique.



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



CONTRIBUTIONS DES HABITANTS (EN €)

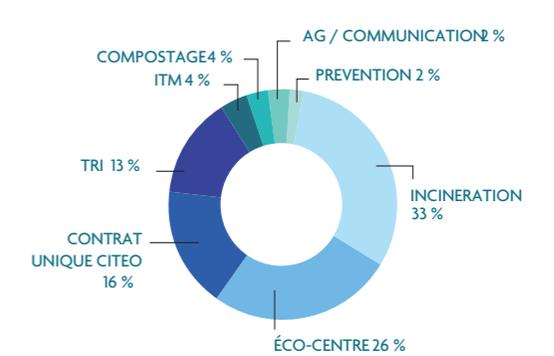
ACTIVITÉS	CONTRIBUTIONS	IMPACT
Administration générale Communication	3 € HT/an/hab	3 € HT/an/hab
Prévention	2,30 € HT/an/hab	2,30 € HT/an/hab
Compostage	2,10 € HT/an/hab	2,10 € HT/an/hab
Éco-centres	23,50 € HT/an/hab	23,50 € HT/an/hab
Tri	135 € HT/t	8,78 € HT/an/hab
ITM	via éco-centre	via éco-centre
Valorisation Énergétique (sans TGAP)	153 € HT/t	19,40 € HT/an/hab

SOIT UN TOTAL DE 60,24 € HT

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Cela comprend le fonctionnement général du SYBERT, les locaux, le personnel de l'administration générale ainsi que la communication institutionnelle.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



ÉVOLUTION DE LA FACTURATION PAR HABITANT PAR AN (EN € HT)



LES TEMPS FORTS 2024



24 mai
Officialisation du concept «éco-centre» par une conférence de presse sur l'éco-centre de Thise-Chalezeule



Septembre
Expérimentation du broyage de proximité



5 & 16 octobre
Journées de pressage solidaire à Devecey et Nancray



6 novembre
Inauguration de l'espace pédagogique



17 novembre
Fête du réemploi et de la réparation à la salle des fêtes de Saint-Vit



28 novembre
Journée d'échanges sur le gaspillage alimentaire

2024 EN CHIFFRES...



28,80 M€
de dépenses
réalisées

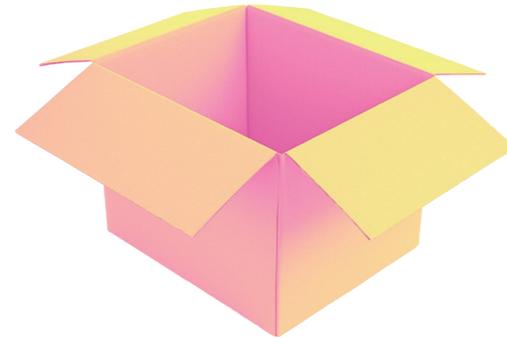
115 700
badges
d'accès en éco-centres actifs



102 428 t
de déchets
traitées



75,2%
des habitants
ont accès à des services
de compostage



59,9%
des déchets
sont recyclés

99,2%
des déchets
sont valorisés

1 969
usagers accueillis
au siège du SYBERT



3 579
habitants sensibilisés
à la prévention des déchets,
dont
1 721 enfants

663 418
visites
en éco-centres

439 kg
de déchets produits
par an et par habitant
429 kg en 2023

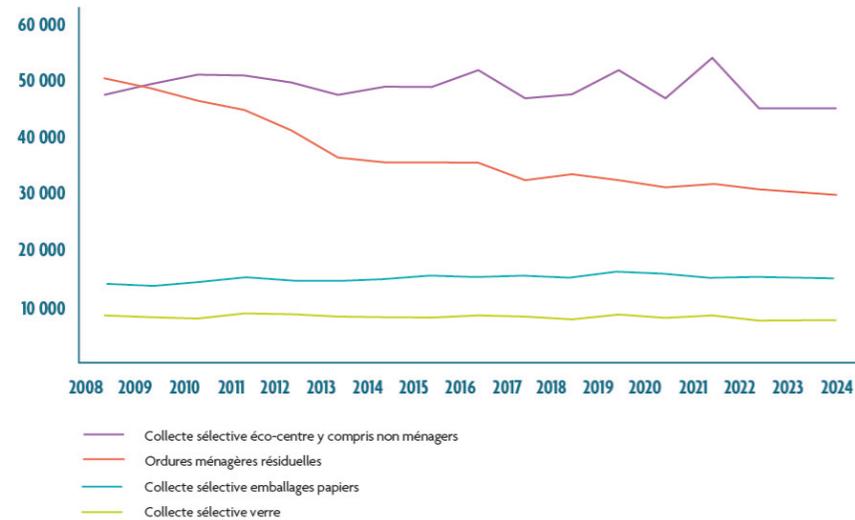
84
personnes

65
agents
techniques

15
agents
administratifs

4
animateurs

ÉVOLUTION DES QUANTITÉS DE DÉCHETS DU SYBERT (EN TONNES)



5 824 t
estimées de biodéchets
compostés

63
sites de compostage
de quartier

339
sites de compostage
en pied d'immeuble

989
composteurs
individuels vendus

Zoom sur...

L'INAUGURATION DE L'ESPACE PEDAGOGIQUE

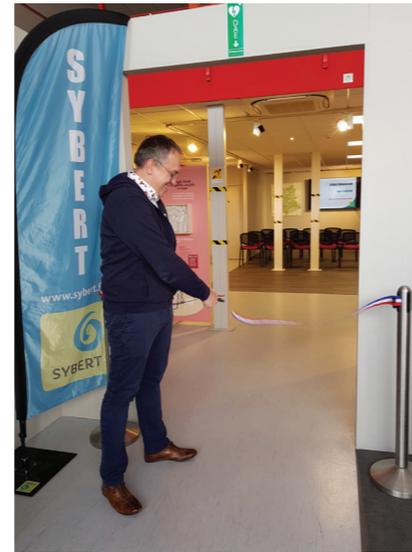
Le SYBERT a inauguré officiellement un nouvel espace pédagogique dans la zone commerciale de la chaufferie bois, rue de Dole à Besançon, le 6 novembre 2024. L'objectif de ce nouveau lieu est de centraliser les actions dédiées à la prévention des déchets et à la promotion de l'économie circulaire pour tous les habitants du territoire.

Locataire de ce local commercial, la volonté du SYBERT est d'accueillir un public varié : scolaires, usagers, groupes d'entreprise, partenaires et associations dans de meilleures conditions, notamment en matière d'accueil et d'accessibilité. Cet espace permet d'accueillir jusqu'à 30 personnes, soit une classe complète. Depuis septembre 2024, 190 personnes ont été accueillies.

L'inauguration officielle a eu lieu le 6 novembre 2024, en présence d'élus, de la presse et de divers partenaires.

- ▶ Des visites dédiées au jeune public (écoles, collèges, établissements spécialisés).
- ▶ Des visites de structures sur rendez-vous (associations, entreprises...).
- ▶ Des visites Grand Public.
- ▶ Des permanences (prêt et location de couches lavables).
- ▶ Des sessions de formation pour la labellisation « SYBERT engagée ».
- ▶ Des ateliers spécifiques (produits ménagers, réparation...).

Pour permettre au public de découvrir le centre de tri (qui ne se visite pas pour des raisons de sécurité), le SYBERT s'est équipé d'une lunette connectée, offrant une expérience immersive aux visiteurs confortablement installés. À l'aide d'un outil de visioconférence, un animateur du SYBERT se connecte en direct du centre de tri et évolue dans les différentes zones pour expliquer le fonctionnement des machines et le travail des agents (quai de déchargement, trommel, tri optique, cabine des valoristes, cabine de contrôle...).



190
personnes
accueillies
depuis septembre 2024



Réduire les déchets/informer

PRÉVENTION

Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) a pour objectif de réduire la production de déchets des habitants d'un territoire à travers le développement de projets et de partenariats. Actuellement, et jusqu'en 2026, c'est le 3^e programme qui est en cours.

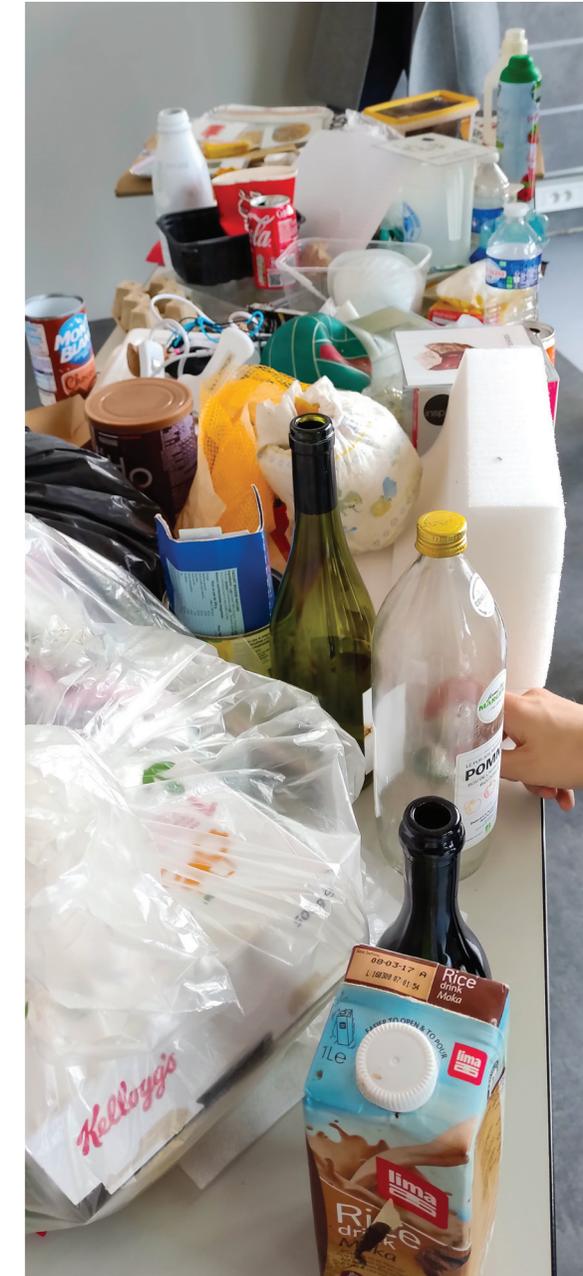
2%
des dépenses
de fonctionnement
du SYBERT

soit :
480 300 €

21 611 €
d'investissement

Les différents axes
de ce programme :

- 1 Promouvoir la consommation responsable (achat durable, « faire soi-même »).
- 2 Promouvoir l'utilisation de textiles sanitaires lavables (couches et protections féminines).
- 3 Contribuer à la lutte contre le gaspillage alimentaire.
- 4 Augmenter la valorisation des déchets verts et des biodéchets.
- 5 Poursuivre la sensibilisation des publics.
- 6 Favoriser le recours à la réparation et au réemploi des objets.
- 7 Contribuer à mettre en place des contenants consignés pour la restauration.
- 8 Structurer les opérations de ramassage de déchets.



FAITS MARQUANTS

PROMOTION DES COUCHES LAVABLES Volet particuliers

Le SYBERT poursuit son accompagnement à l'utilisation des couches lavables auprès des familles et dispose aujourd'hui de 9 kits d'essai, prêtés gratuitement pendant un mois. L'association Coccinelle a assuré pour le SYBERT deux permanences par mois au Pôle de Valorisation des Déchets ainsi qu'au Logis 13 Eco. En parallèle, un service de location de changes lavables, fabriqués par la Blanchisserie du Refuge, a été mis en place depuis 5 ans.

59 familles

ont sollicité ce service, dont 13 encore en cours

PROMOTION DES COUCHES LAVABLES Volet professionnels

En 2024, une nouvelle crèche a bénéficié de l'accompagnement du SYBERT, portant à 26 le nombre d'établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE), qui fonctionnent quotidiennement en changes lavables.

26 crèches

fonctionnent quotidiennement en couches lavables

12 ateliers

se sont déroulés en 2024 avec 10 personnes en moyenne par atelier

ATELIER « FAIRE SOI-MÊME »

S'appuyant sur le réseau des référents communaux SYBERT, des binômes de personnes-relais, motivées par la thématique de l'éco-consommation ont été identifiés. Leur objectif? Animer des ateliers de fabrication de produits ménagers à destination des habitants de leur commune. Au total, 37 personnes ont été formées par un professionnel; et ont par la suite animé 12 ateliers « fabrication de produits ménagers naturels » en 2024.

LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Ce projet a débuté en 2022 dans 3 restaurants scolaires volontaires. À ce jour, 15 restaurants scolaires, répartis sur le territoire ont pu profiter de cet accompagnement, dont 7 projets qui se sont terminés fin 2024 (Grandfontaine, Franois, Serre-les-Sapins, Nancray, Avanne-Aveney, Pouilley-les-Vignes et Dannemarie-sur-Crête). La réduction du gaspillage alimentaire représente près de 10,2 tonnes pour une année complète (déchets provenant uniquement du gaspillage alimentaire, hors biodéchets, dits « inévitables »).



SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Dans le cadre de la Semaine européenne de réduction des déchets, le SYBERT a organisé la 3^e édition de la Fête du Réemploi et de la Réparation. La salle des fêtes de Saint-Vit a accueilli près de 750 visiteurs sur le dimanche 17 novembre 2024. Une « gratifieria » (espace de gratuité) a permis d'offrir une seconde vie aux objets donnés par les habitants. 14 partenaires et acteurs locaux étaient présents avec pour programme: ateliers « faire soi-même », présentation du zéro déchet, conseils d'entretien et de réparation de vélos et d'appareils électroménagers, diagnostics informatiques, réemploi des bouteilles et plats en verre... Le spectacle de théâtre d'images a permis d'accueillir les jeunes enfants et leurs parents sur l'événement.

SUBVENTION À L'ACHAT DE PROTECTIONS HYGIÉNIQUES LAVABLES

Pour la deuxième année consécutive, le projet autour des protections hygiéniques lavables se poursuit. Le principe: sur remise d'une facture ou preuve d'achat de protections hygiéniques lavables (culottes menstruelles, coupes menstruelles, serviettes hygiéniques lavables), chaque demandeuse peut recevoir un remboursement partiel à hauteur de 50% du prix d'achat, plafonné à 50 €. En 2024, 86 dossiers ont été reçus, pour un coût total proche de 2433 €.

24 % des demandeuses attestent être passées à l'achat pour la première fois grâce à l'offre du SYBERT et 100% de retour positif au questionnaire de satisfaction adressé 3 mois après l'achat.

86 demandes de subventions

INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE: CE2-CM2

Les interventions scolaires à destination des CE2-CM2 se répartissent sur l'ensemble du territoire. Deux thématiques ont été proposées: le gaspillage alimentaire et le réemploi-réparation. Pour chacune, la première séance traite du cycle des déchets (collecte et recyclage). 50 classes ont été sensibilisées en 2024, soit près de 1104 enfants.

51 animations

ANIMATIONS SUR LE TERRITOIRE

51 animations (stands, ateliers) ont été menées et ont permis de toucher près de 1960 personnes.

Il s'agit principalement de stands sur de grandes manifestations: « Slow-up » à Emagny, Fête du climat à Pirey, Grande Heure Nature à Besançon, Logis 13 éco...

LABEL « SYBERT ENGAGÉE! »

En 2024, 13 associations et 2 communes ont été labélisées « SYBERT engagée! » et ont reçu une gratification de 500 € pour les actions qu'elles mettent en œuvre pour la réduction des déchets et la promotion d'une économie circulaire. Depuis septembre 2022, 24 associations et 3 communes sont labélisées.

Exemples d'actions mises en place par des associations:

- ▶ Ramasser des déchets.
- ▶ Acheter du mobilier de seconde main pour favoriser le réemploi, la réparation.
- ▶ Supprimer de la vente de denrées dans des contenants jetables lors de manifestations.
- ▶ Mettre en place des filières de recyclage spécifique pour certains types de déchets (recyclage des volants pour les clubs de badminton).



Olivier Legain
3^e Vice-président,
en charge de la prévention

“

Depuis de nombreuses années, la prévention des déchets est un facteur déterminant, primordial dans la performance du syndicat, en accompagnant tous les publics. L'année 2024 n'a pas échappé à la règle: le service Prévention a œuvré à créer du lien. Pour preuve: l'édition saint-vitoise de la Fête du réemploi et de la réparation, qui a drainé de nombreuses personnes souhaitant agir dans la réduction des déchets. En je n'oublie pas le succès de la journée sur le gaspillage alimentaire, destinée aux professionnels de la restauration scolaire, où près de 70 professionnels ont pu bénéficier de différents retours d'expérience. Ce sont les 2 arbres, qui cachent la vaste forêt, que constituent toutes les actions du service Prévention, que j'ai le plaisir de vous laisser découvrir.»



Christophe Garnier,
en charge de l'économie circulaire

La compétence dispose d'un Vice-président et un Conseil Syndical Délégué:



Réduire les déchets/informer

COMMUNICATION

La montée en puissance et en compétence des services du syndicat se poursuit, celle du service communication compris. 2024 fut une année riche en projets.

Faits marquants



REFONTE SITE INTERNET

Un marché de développement a été attribué en octobre 2024 à une agence web. Elle a pour mission de développer un site internet dans une démarche globale d'éco-conception, c'est-à-dire dans le respect des normes environnementales, et avec une attention toute particulière portée au poids des images et aux ressources nécessaires pour charger les différentes pages. L'agence veillera également à ce que le site réponde par ailleurs, aux dernières normes d'accessibilité (RGAA), afin d'assurer l'accès aux informations et services du syndicat auprès du plus grand nombre.

De nouveaux services en ligne seront proposés aux habitants du territoire, comme les demandes de badge d'accès en éco-centre dématérialisées, un assistant virtuel pour trouver l'exutoire le plus adapté, des notifications d'alerte ou encore un espace privé pour suivre ses demandes et ses passages en éco-centres.

REFONTE GRAPHIQUE

En juin 2024, une agence de communication a obtenu le marché de refonte de cette identité visuelle. Cette dernière concerne la mise à jour complète de l'univers graphique, avec de nouvelles couleurs, typographies et gabarits de mise en page. L'objectif est d'apporter plus de symbolique, de gaieté et de modernité dans un domaine industriel. Il est décidé de conserver le symbole emblématique de la spirale, élément central du logo, afin de garantir une continuité avec les supports de communication antérieurs et faciliter la reconnaissance auprès des usagers. La nouvelle charte sera déployée progressivement à compter du 1^{er} semestre 2025.



PRÉVENTION

Au-delà des actions de prévention régulières, (sessions de découverte du centre de tri, permanences couches lavables...) qui nécessitent une communication régulière, mais déjà rodée, de nouvelles activités ont vu le jour et ont nécessité la création de supports dédiés, comme la conférence de presse sur la labellisation « SYBERT engagée ! », la journée d'échanges « lutte contre le gaspillage alimentaire » ou encore la mise au format et la diffusion de la campagne de la SERD.

ÉCO-CENTRES

Toutes les actualités des éco-centres suivent le même processus de communication : création d'une affiche A3, rédaction et diffusion d'un emailing aux collectivités concernées, publication Facebook, actualité et mise à jour des pages visées sur le site internet, modification des horaires sur les pages Google My Business des équipements affectés. Les projets suivants ont bénéficié de ce procédé : les adaptations d'horaires en éco-centres lors d'alertes canicule rouge ou orange et la collecte annuelle de jeux et jouets « Laisse parler ton coeur ».

VALORISATION ORGANIQUE



Après deux ans d'accompagnement et une sensibilisation réussie, les habitants d'immeuble ayant désormais acquis les bons gestes de compostage disposent d'un dépliant au format A5. Celui-ci rassemble toutes les informations essentielles, pour leur permettre de gérer de manière autonome leur site de compostage : conseils pratiques, recommandations et consignes précises pour maintenir un compostage efficace et respectueux de l'environnement. Ce document a été amendé et mis à jour en interne et validé conjointement avec le partenaire, Trivial Compost, qui est mandaté pour accompagner les sites de compostage en pied d'immeuble.



4%

des dépenses de fonctionnement du SYBERT

Page facebook

1905

Personnes aiment la page

1769

la suivent

Chaîne YouTube

2546

abonnés

80 776

vues en 2023 (soit + d'1,2 millions de vues depuis 2012)

3 lettres d'info numériques

« l'Essentiel du SYBERT »

12 communiqués de presse envoyés

COMPOSTAGE

Le SYBERT poursuit le développement de sa politique de compostage de proximité, individuel et collectif, avec la vente à prix réduit de composteurs individuels, l'accompagnement des habitants au compostage collectif en pied d'immeuble, la gestion des sites de compostage collectif.



*estimation

Faits marquants

COMPOSTAGE INDIVIDUEL

20 sessions de ventes de composteurs pour les particuliers, soit près de 1000 composteurs vendus.

La Communauté de communes Loue Lison a également vendu 170 composteurs aux habitants de son territoire, en proposant une formation de base sur le compostage.

6 sessions de formation de lombricomposteurs, ce qui a permis d'initier 26 habitants à cette pratique.

6 sessions de formation sur les bons gestes de compostage, auxquelles 57 personnes ont assisté.



FILIÈRE AGRICOLE DE CO-COMPOSTAGE DES DÉCHETS VERTS

Le SYBERT a poursuivi le développement de la filière agricole de valorisation des déchets verts par co-compostage avec la profession agricole (éleveurs).

Fin 2024, le SYBERT compte 35 agriculteurs partenaires de la filière. Au total, 13 020 tonnes de déchets verts ont été valorisées par co-compostage au champ, soit 75 % du tonnage total de déchets verts.

15 NOUVEAUX SITES DE COMPOSTAGE COLLECTIFS SUR LE TERRITOIRE

En 2024, 15 nouveaux sites de compostage de quartier ou de village ont été ouverts au public :

- ▶ Roche-lez-Beaupré
- ▶ École Valentin
- ▶ Pirey
- ▶ Châtillon-le-Duc
- ▶ Thise
- ▶ Quingey
- ▶ Pouilly-les-Vignes
- ▶ Franois
- ▶ Besançon

Au total, 1092 nouveaux foyers se sont inscrits sur ces nouveaux sites. Fin 2024, 63 sites de compostage de quartier ou de village sont en fonctionnement sur le territoire du SYBERT. On estime que 28 tonnes de compost mûr ont été produites et mises à disposition du public grâce aux biodéchets apportés par les usagers sur ces sites.

BROYAGE DE PROXIMITÉ

Ce nouveau service mis en place en 2024 permet aux habitants de limiter leurs trajets en éco-centre, et de bénéficier de broyat à valoriser sur leur terrain en paillage ou compostage. Les opérations de broyage menées sur 10 communes auront permis de détourner 100 tonnes de déchets verts.



COMPOSTAGE EN PIED D'IMMEUBLE (CPI)

11 nouveaux sites de compostage en pied d'immeuble ont été installés en 2024.



Valoriser/recycler

ÉCO-CENTRE

Les 16 éco-centres du SYBERT sont accessibles à tous les habitants du territoire grâce à un badge d'accès. 51 804 tonnes de déchets ont été déposées en 2024, soit une augmentation de 10 % par rapport à 2023. Le nombre de visites a quant à lui augmenté de 7,65 %.

TYPES DE DÉCHETS (EN TONNES)



- Recyclés
- Stockés ou incinérés
- Traitement spécial déchets dangereux

26%
des dépenses
de fonctionnement
du SYBERT

soit :
5 841 665 €

581 405 €
d'investissement



Faits marquants

- Contractualisation avec l'éco-organisme Valobat et le déploiement opérationnel de la filière REP (Responsabilité élargie du producteur) du flux PMCB (Produits et matériaux de la construction du bâtiment) : 5 nouveaux flux déployés (bois PMCB, plastiques PMCB, menuiseries vitrées, plâtre, laine de verre et laine de roche).
- Basculement des déchetteries vers le concept d'éco-centre s'est concrétisé par :
 - Officialisation via une conférence de presse le vendredi 24 mai 2024 sur l'éco-centre de Thise-Chalezeule.
 - Déploiement de nouveaux gestes de tri (REM PMCB notamment).
- Poursuite de la mise en place des zones de récupération pour les usagers souhaitant récupérer certains produits/objets (palettes en bois, cagettes en bois, planches, chevrons, gaines PVC, janolène...).
- Poursuite de la création des zones « Biodiversité » en partenariat avec le service Valorisation organique du SYBERT : fauche tardive et prairie fleurie.
- Test de nouveaux services aux usagers : composteurs pour l'accueil des biodéchets des particuliers sur certains éco-centres (Thoraise, Pirey, Thise-Chalezeule...), mise à disposition de broyat de bois (Saint-Vit)...
- Finalisation de l'étude de faisabilité du futur éco-centre sur la commune d'Ornans.
- Poursuite de la mise en place de la réorganisation des services avec le recrutement de 5 nouveaux équipiers éco-centres.
- Poursuite de l'informatisation des éco-centres, suite au travail mené en partenariat avec la DSI de la CUGBM, raccordement au réseau FTTH de 4 éco-centres supplémentaires : Amancey, Arc-et-Senans, Epeugney, et Saint-Vit, ceci a permis de rendre autonome les managers et les équipiers du SYBERT dans la commande des prestations auprès des différents éco-organismes.

Valoriser/recycler

TRI VALORISATION MATIERE

Situé à Besançon-Planoise, le centre de tri du SYBERT accueille et trie tous les déchets ménagers recyclables, déposés par les communautés adhérentes (emballages et papiers). Son exploitation est réalisée, pour grande partie, en régie.



13%

des dépenses de fonctionnement du SYBERT

soit :

2 949 553 €

522 959 €

d'investissement

Matières traitées en 2024 :

8 363 t de verre



462 t emballages métalliques



4 025 t erreurs de tri (valorisation énergétique)



5 092 t papiers



190 t d'emballages liquides alimentaires



433 t de freinte (perte eau et poussières)



115 t films plastiques



1 318 t flacons, pots et barquettes en plastique



23 324 t de déchets ménagers recyclables (verre inclus)



En 2024, le taux d'erreurs de tri est de 29,04 %. Ces refus de tri sont traités à l'unité de valorisation énergétique du SYBERT, où ils sont valorisés en production d'énergie.

	Communauté urbaine du Grand Besançon Métropole (GBM)	Communauté de communes du Val Marnaysien (CCVM)	Communauté de communes Loue Lison (CCLL)
VERRE	34,6	43,7	49,4
PAPIER	22	18,2	19,6
CARTON	17,6	15,7	13,2
FLACONS, POTS ET BARQUETTES EN PLASTIQUE	5,8	7	8,3
EMBALLAGES MÉTALLIQUES	1,8	2,7	2,7
TOTAL (kg/hab/an) hors erreurs de tri et freinte	65,8	59	60,8



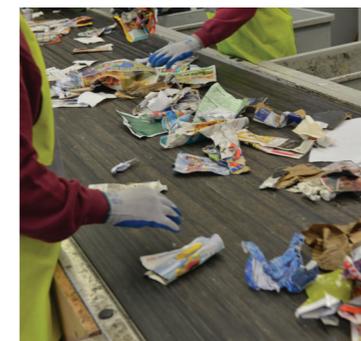
André Terzo
7^e Vice-président,
en charge du tri

Moyenne sur le SYBERT 65,02 Kg/hab/an au total, hors erreurs de tri et freinte.

Faits marquants

L'année 2024 a été marquée par des renforcements importants des mesures de prévention du risque incendie avec en particulier :

- un pilotage fin des stocks de déchets ménagers recyclables présents au centre de tri ;
- des moyens matériels mis en place au travers de caméras thermiques positionnées à différents endroits stratégiques du process de tri et l'acquisition de caméras thermiques portatives ;
- un éventail d'actions, assurées au quotidien par les agents d'exploitation, les maintenanciers et les logisticiens, pour concourir à cette maîtrise du risque incendie.



L'année écoulée a également permis d'avancer dans la préparation de travaux de modernisation du centre de tri programmés en 2025. Cette modernisation vient modifier les standards de matières plastiques produits au centre de tri.

“

Cette année encore, le centre de tri affiche des résultats très positifs, avec 14 961 tonnes de déchets ménagers recyclables traitées (emballages et papiers) sur l'installation. Le bémol, malgré tout, reste les erreurs de tri. Pour 2024, nous accusons un pourcentage d'erreurs de tri très important de 29 % et qui est en constante progression, depuis la crise sanitaire de 2020. Ces erreurs sont principalement dues aux sacs fermés (sacs d'ordures ménagères), qui arrivent sur le centre de tri. Elles dégradent la qualité de tri sur le process du centre de tri et exposent les agents à des risques sanitaires. De plus, l'ensemble de ces erreurs engendre un manque à gagner financier très important pour nous USAGERS. Joignons collectivement nos efforts pour améliorer la qualité du tri !”

Valoriser/recycler

TRI DES ENCOMBRANTS VALORISABLES ISSUS DES ÉCO-CENTRES



Le SYBERT dispose d'une installation de tri des encombrants et de massification des déchets (ITM) issus des éco-centres. Elle a été mise en service progressivement à partir de juillet 2015. Le déploiement complet et optimisé est intervenu début 2017. Le financement de cette activité est assuré par l'activité éco-centres, en lieu et place des coûts relatifs au transport et au stockage des encombrants.

4%

des dépenses de fonctionnement du SYBERT

soit :
862 713 €

309 212 €
d'investissement

Faits marquants

La mise en place des nouvelles REP en éco-centres (notamment PMCB) conduit à une évolution des quantités et types de déchets entrants. Depuis le mois d'avril 2024, le flux plâtre n'est plus massifié sur le site.

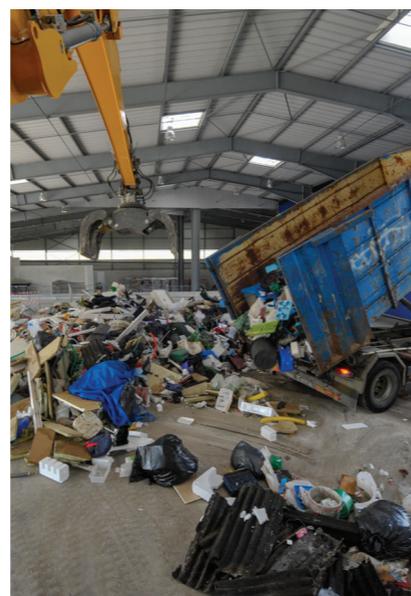
L'ITM a connu au second semestre 2024 une baisse de ses effectifs l'ayant conduit à externaliser, de manière temporaire, le transport des bennes incinérables depuis les éco-centres vers l'usine de valorisation énergétique.

FLUX DE DÉCHETS ENTRANTS		
Type	Tonnes	Origine
Encombrants	1 358	Éco-centres
Plâtre	193	Éco-centres (arrêt de ce flux en mars 2024)
Carton	1 586	Éco-centre
Verre	8 048	PAV GBM

TAUX DE VALORISATION DES MATIÈRES SORTANTES	
Tous flux ITM	99,2%
Encombrants seuls	50,7%

9 634 t

de déchets issus des éco-centres ont été traités en 2024



33%

des dépenses de fonctionnement du SYBERT

soit :
7 285 654 €

4 043 357 €
d'investissement

34 420 t
de déchets traités

Valoriser/recycler

VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

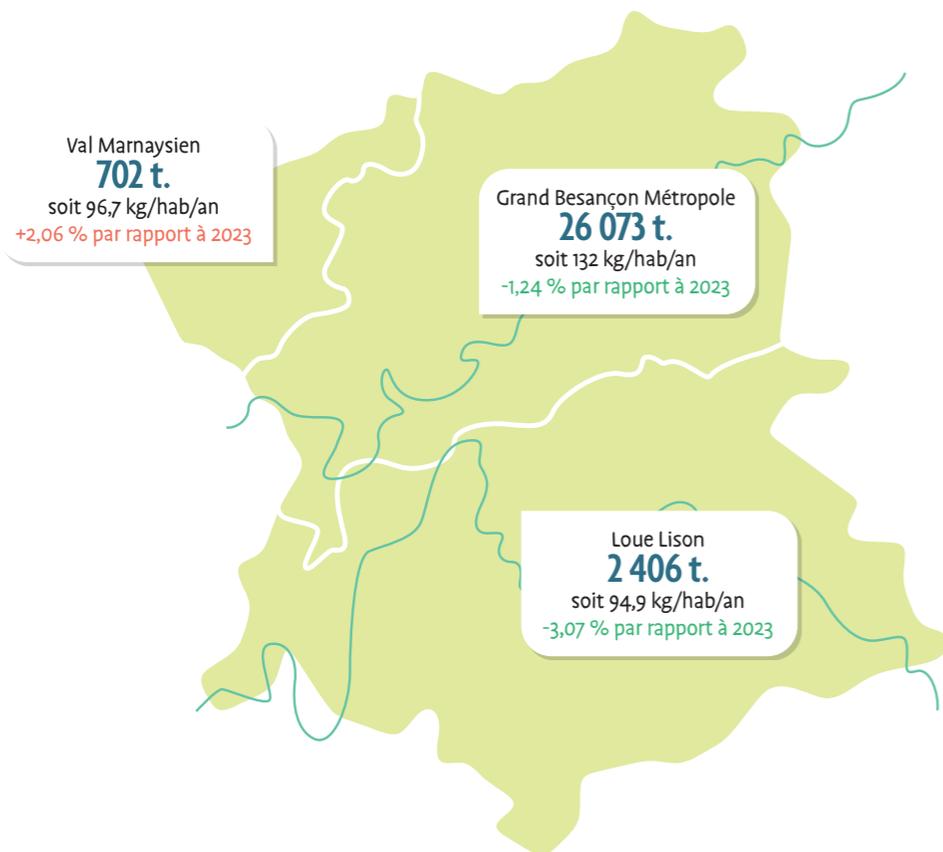
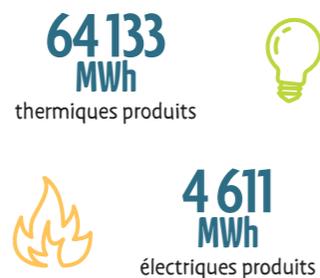


Le SYBERT dispose d'une unité de valorisation énergétique (UVE), construite en 1971 par la Ville de Besançon et transférée au SYBERT en 2004. Par arrêté préfectoral, sa capacité est de 42 000 t/an d'ordures ménagères résiduelles (OMR) et de 3 000 t/an de boues de la station d'épuration de Besançon-Port-Douvot.

L'énergie dégagée lors la combustion des déchets est récupérée et valorisée sur le réseau de chauffage urbain de Planoise et du Haut de Chazal. L'énergie produite par l'UVE couvre environ 30 % des besoins annuels du réseau. Une partie de l'énergie est également convertie en électricité.

Quantités de chaleur & d'électricité produites

La chaleur dégagée par la combustion des déchets est valorisée sous forme de vapeur délivrée au réseau de chaleur (ainsi qu'à une entreprise et pour les besoins propres de l'usine) et d'électricité fabriquée grâce à un turbo-alternateur et livrée au réseau public d'électricité. Cette énergie est vendue.



38 246 t
hors boues

+ 4 025 T
Erreurs de tri

+ 2 835 T
Incinérables issus de éco-centre et de l'ITM

+ 2 206 T
Déchets non ménagers

- 0 T
Dépannages d'installations voisines

+ 0 T
Balles année précédente

+ 121 T
Boues de la station de Port Douvot

+ 3 566 T
Déchets exportés

+ 130 T
Résorption du stock en fosse

- 390 T
Stock de balles année en cours

34 420 t
= Total traité

SURVEILLANCE DES REJETS ET DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

La Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) effectue au moins une inspection annuelle. En 2024, l'inspection a eu lieu le 8 octobre. Elle a porté sur la mise en œuvre des meilleures techniques disponibles du BREF Incinération d'octobre 2018, décliné au sein de l'arrêté ministériel du 12 janvier 2021.

Les mesures ont été réalisées pour la ligne d'incinération le 18 avril 2024 et le 8 novembre 2024 (contrôle inopiné).

Lors des contrôles ponctuels, toutes les mesures ont été conformes en termes de concentrations et de flux.



Faits marquants 2024

- ▶ La reconstruction du site et des voiries, ainsi que la reconstruction de la façade nord ont été finalisées.
- ▶ Les travaux d'optimisation de la ligne ont été réalisés pour le passage à un seul arrêt technique par an.
- ▶ Un nouvel arrêté codificatif d'autorisation d'exploiter prenant en compte l'arrêté ministériel du 12 janvier 2021 et les nouvelles dispositions d'exploitation a été notifié au SYBERT.

PRÉVISIONS 2025

Les trois axes sur lesquels le SYBERT travaille au cours du mandat 2020-2026

- ▶ Diminution des déchets.
- ▶ Réduction de l'empreinte carbone.
- ▶ Maîtrise des coûts.

Glossaire

CCLL	Communauté de communes Loue Lison
CVM	Communauté de communes Val Marnaysien
DAE	Déchets d'activités économiques
DDS	Déchets diffus spécifiques
DEEE	Déchets d'équipement électrique ou électronique
DMA	Déchets ménagers et assimilés
DREAL	Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
GBM	Grand Besançon Métropole
ITM	Installation de tri-massification
Modecom	Mode de caractérisation des ordures ménagères
OMR	Ordures ménagères résiduelles
PAV	Point d'apport volontaire
REP	Responsabilités élargies des producteurs
SYBERT	Syndicat de Besançon et de sa région pour le traitement des déchets
TGAP	Taxe générale sur les activités polluantes
UVE	Unité de valorisation énergétique

2025 SE TRADUIRA PAR...

- 1** La montée en puissance des animations sur l'espace pédagogique inauguré en 2024.
- 2** La modernisation du centre de tri et l'amélioration de la défense incendie du site.
- 3** Le démarrage du chantier de construction de l'éco-centre d'Ornans.
- 4** L'installation de panneaux photovoltaïques pour améliorer l'autonomie énergétique du centre de tri.
- 5** Le lancement du nouveau site internet du SYBERT.
- 6** Déploiement de la nouvelle charte graphique.
- 7** Le lancement d'une réflexion prospective sur l'avenir de l'unité de valorisation énergétique.
- 8** La montée en puissance du broyage de proximité des déchets verts dans les communes du territoire.
- 9** La poursuite des actions en faveur de la biodiversité, sur l'ensemble des sites du SYBERT.





sybert.fr

contact@sybert.fr • 03 81 21 15 60

4, rue Gabriel Plançon La City

25 043 Besançon Cedex



Soutenu par

